



ETABLISSEMENT CATHOLIQUE D'ENSEIGNEMENT

Ecole et collège Sacré Cœur

253 rue Aristide Briand

7600 LE HAVRE

☎02 35 41 38 12 ☎02 35 19 06 44

www.sacre-coeur-havre.com

Le Havre, le 24/06/19

VACANCES D'ETE : L'établissement est ouvert aux parents jusqu'au 12 juillet et rouvre le 22 août.

CLASSES MATERNELLES ET PRIMAIRES - RENTREE 2019

Chers parents,

Veillez trouver ci-dessous tous les renseignements utiles pour le bon déroulement de notre prochaine rentrée.

ACCUEIL DES ELEVES

LUNDI 2 SEPTEMBRE 2019

MATERNELLE PETITE SECTION (voir feuille jointe)

MATERNELLE MOYENNE ET GRANDE SECTION : rentrée à 9h30 heures

CP à CM2 - Appel sur la cour à 8 h 30

L'APEL (association des parents d'élèves) assurera le matin de la rentrée un accueil convivial pour tous les parents anciens et nouveaux.

La cantine, l'étude et la garderie du soir débutent dès le lundi 2 septembre.

QUELQUES RAPPELS DE FONCTIONNEMENT

Horaires de chaque journée : maternelles à CM2

8 h 25 - 11 h 30

13 h 25 - 16 h 30

Les dates de vacances sont à respecter scrupuleusement . Je rappelle que dans le cadre de la scolarité obligatoire toutes vacances prises en dehors des dates officielles doivent faire l'objet d'un signalement à l'Inspection Académique. Devant l'augmentation de l'absentéisme hors vacances scolaires j'appliquerai scrupuleusement les textes officiels.

Il est rappelé que :

* pour le **stationnement** : utiliser les endroits réservés – pas de stationnement en double file ou sur les sorties de l'établissement qui sont des accès pompiers.

* pour une raison d'hygiène et de sécurité, **les chiens sont strictement interdits dans l'enceinte de l'école**, si petits soient-ils et tenus dans les bras.

* lors des **entrées et sorties**, les parents doivent attendre les enfants derrière les barrières en fin de cour de récréation

* pour les entrées en classe, les parents des enfants de primaire N'ONT PAS A VENIR JUSQU'AUX RANGS, près de chaque classe même en CP. Il est interdit aux adultes de monter dans les classes sans y être invités.

* les parents ont toujours la possibilité de me rencontrer ou de rencontrer un enseignant, pour cela il suffit de prendre rendez-vous; venant à l'improviste, vous risquez de ne pouvoir être reçu faute de disponibilité

* des rencontres d'informations pédagogiques auront lieu par niveau de classe , un calendrier vous sera remis.

* pour l'étude du soir du CP au CM2, prévoir un cahier de 96 pages pour les devoirs, un crayon, une gomme et un stylo qui resteront en salle d'étude.

Il n'y a aucune sortie avant 17 h 15.

A ce courrier, se trouvent joints :

- la convention de scolarisation à rapporter signée le jour de la rentrée. Si vous souhaitez un exemplaire, il vous appartient de faire les photocopies.
- les informations pour le paiement par prélèvement
- les dates de vacances
- la feuille verte de renseignements
- les informations pour les photos scolaires
- une fiche concernant les sorties
- les modalités d'accès à la restauration scolaire (à signer par toutes les familles même si votre enfant est externe)
- Notice d'information sur le traitement des données personnelles concernant les élèves et leurs responsables .

Le chargement des cartes de cantine pourra s'effectuer à partir du 26 août au secrétariat.

IMPORTANT :

Chaque élève doit apporter le dossier constitué sous enveloppe dès la sortie des classes ou à la rentrée .

ASSURANCE

- responsabilité civile : attestation à demander à votre assureur

O.G.E.C. (règlement de la scolarité) :

- autorisation de prélèvement et RIB si vous optez pour les prélèvements au plus tard **le 27 août**
Les demandes de l'année précédente sont reconduites automatiquement .(joindre un nouveau RIB pour un éventuel changement de banque) .

FEUILLE VERTE DE RENSEIGNEMENTS

CONVENTION DE SCOLARISATION et les modalités d'accès à la cantine même si votre enfant est externe.

CARTE DE SORTIE : une photo d'identité. Vous pouvez la déposer au secrétariat fin août pour que la carte soit prête le jour de la rentrée.

COUPON NOTICE D'INFORMATION sur le traitement des données personnelles concernant les élèves et leurs responsables .

LA FICHE indiquant les personnes autorisées à venir chercher les enfants.

Vous remerciant de votre confiance et de votre collaboration,

Nous vous souhaitons à tous de bonnes vacances et vous adressons nos sentiments les meilleurs.

Mr MIGNOT – l'Equipe enseignante

CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES 2019/2020

Rentrée des élèves	Lundi 2 septembre au matin
Vacances de Toussaint	Du vendredi 18 octobre (après les cours) au lundi 4 novembre au matin
Vacances de Noël	Du vendredi 20 décembre (après les cours) au lundi 6 janvier au matin
Vacances d'hiver	Du vendredi 14 février (après les cours) au lundi 2 mars au matin
Vacances de printemps	Du vendredi 10 avril (après les cours) au lundi 27 avril au matin
Pont de l'Ascension	Du mercredi 20 mai (après les cours) au lundi 25 mai (matin)
Vacances d'été	Fin des cours vendredi 3 juillet après la classe

Les dates des réunions de classe vous seront transmises à la rentrée